

## *L'émigration des Optants*

En février 1871, les troupes prussiennes assiègent Paris. Adolphe Thiers entame à Versailles les pourparlers de paix.

Le Traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, met fin à la guerre. L'Alsace est annexée à l'exception du Territoire de Belfort, la Moselle perd 1/3 de son territoire, deux cantons des Vosges « passent » la frontière. Bismarck refuse de consulter la population, mais une clause permet aux Alsaciens-Lorrains de conserver la nationalité française... s'ils quittent la région avant le 1er octobre 1872 ! Près de un tiers d'entre eux se prononceront officiellement à la mairie de leur lieu de résidence.

452 460 déclarations ont été numérisées soit la quasi intégralité de cet ensemble exceptionnel disponible à la consultation des abonnés France d'Ancestry.

[www.ancestry.fr/genealogie-AlsaceLorraine-Optants](http://www.ancestry.fr/genealogie-AlsaceLorraine-Optants)

## **L'ancêtre du corbillard**

Au Moyen Age, Paris dépendait pour son ravitaillement en céréales, vin, bois et matériaux de construction de plusieurs ports dont celui de Corbeil-Essonnes. Le transport s'effectuait dans des bateaux à fond plat nommés de par leur provenance « **Corbeillards** ».

Durant l'épidémie de peste, ces bateaux servirent à évacuer les morts de la capitale et leur nom fut déformé par les parisiens en « **Corbillard** ». C'est aujourd'hui un véhicule dans lequel on transporte les morts au cours des rituels funéraires, entre l'église (le temple ou le lieu où se fait la cérémonie funéraire) et le lieu d'inhumation ou de crémation. Longtemps véhicule hippomobile, le corbillard est maintenant, dans la grande majorité des cas, un véhicule automobile.

## *Un métier qui monte au nez !*

Le métier de moutardier fut fondé en corporation le 23 octobre 1394.

En 1514, Louis XII érige en corps de métier les « saulciers-vinaigriers-moutardiers » joints aux « distillateurs en eaux de vie et esprit de vin ».

Le commis moutardier parcourait les rues, roulant dans sa brouette le baquet rempli de moutarde; celle-ci ne devait se faire qu'avec « bon vinaigre et sènevé franc ».

## **Jeu d'adresses**

La France Généalogique (Centre d'Entraide Généalogique de France), à Paris, organise en octobre des formations sur les logiciels Généatique et Hérédis. <http://www.cegf.org/>

**Des frères ou soeurs de lait** sont des enfants nourris par une même femme, laquelle est distincte de la mère biologique d'au moins un de ces enfants. Ce terme de "de lait" réfère à ce que les enfants étaient nourris au sein. On désigne cette femme par le terme de "nourrice". Il s'agissait d'une pratique autrefois répandue et tombée en désuétude.

**Lettre, certificat ou billet de recedo** (parfois de « congé » ou de « remise »)

Lorsque les futurs conjoints sont de deux paroisses différentes, le curé de l'une célébrait le mariage et le curé de l'autre lui adressait la lettre permettant le mariage indiquant ainsi qu'il n'y avait pas d'empêchement.

Le mariage pouvait être inscrit dans les registres des deux paroisses.

## **Visites à Chamarande**

Découvrez l'ensemble des locaux et des activités des Archives départementales de l'Essonne, et notamment les magasins de conservation, situés sur 8 niveaux en sous-sol.

Durée du parcours : de 1 h à 1h30.

Gratuit. Réservation obligatoire.

Pour les individuels : les mardis 11 octobre 2011 à 14h et 6 décembre 2011 à 10h.

Rendez-vous dans la cour des archives.